

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHEL	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

**BU.3 – AUVILLERS-LES-FORGES – PROJET DE CESSION DE TERRAINS
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDENNES THIERACHE**

Le bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 a, lors de sa séance du 8 juin 2022, décidé la cession d'un terrain d'environ 820 m² à Auvillers-les-Forges au profit de la Communauté de communes Ardennes Thiérache afin que cette dernière puisse procéder à la construction de la cuisine centrale du pôle scolaire.

La Communauté de communes a récemment fait savoir à HABITAT 08 que cette édification nécessitait un plus grand terrain et qu'elle souhaitait donc acquérir deux autres parcelles afin de réaliser un champ d'épandage pour la micro station du pôle scolaire et la cuisine centrale.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER.

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHEL	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

BU.4 - SEDAN - PROJET D'ÉCHANGE DE TERRAINS ENTRE LA VILLE ET HABITAT 08

Par acte notarié du 19 novembre 1963, HABITAT 08 s'est rendu propriétaire de deux parcelles de terrain situées à Sedan sur lesquelles il a édifié et mis en service des logements collectifs en 1966. L'immeuble a, depuis, été démoli.

Les reconstructions au sein du quartier dans le cadre de l'ANRU et les différents aménagements qui en ont découlé rendent nécessaire une régularisation foncière, laquelle pourrait prendre la forme d'un échange de parcelles.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER.

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHET	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

**BU.5 - ATTIGNY - PROJET D'ABANDON D'UNE PARCELLE DE TERRAIN
A LA COMMUNE POUR INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Par acte notarié du 18 août 1994, l'Office a acquis des parcelles de terrain auprès de la commune d'Attigny.

Au cours des opérations de remaniement du plan cadastral de la commune d'Attigny, il est apparu qu'une parcelle est incorporée de fait dans la voirie communale.

Le Service de la documentation nationale du cadastre a indiqué qu'il était possible de régulariser la situation par la procédure dite « d'abandon à la commune », plus simple à réaliser que la rédaction et la publication d'un nouvel acte.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER.

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHET	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

**BU.6 - CHARLEVILLE-MEZIERES - PROJET DE CONSTITUTION
D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS**

Par acte administratif du 5 mars 1974, HABITAT 08 s'est rendu acquéreur d'une parcelle de terrain à Charleville-Mézières.

ENEDIS a sollicité HABITAT 08 afin d'obtenir, par le biais d'une convention, un droit de passage, la pose de coffrets et de plusieurs canalisations souterraines sur une longueur de 80 mètres, ainsi que leurs accessoires.

ENEDIS souhaite que cette convention de servitude soit régularisée devant notaire.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHEL	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

**BU.7 - CHARLEVILLE-MEZIERES - PROJET DE CONSTITUTION
D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS**

Par acte notarié des 24 juillet et 6 août 1959, HABITAT 08 s'est rendu acquéreur d'un ensemble de parcelles à Charleville-Mézières.

ENEDIS a sollicité HABITAT 08 afin d'obtenir, par le biais d'une convention, un droit de passage, la pose de coffrets et de plusieurs canalisations souterraines sur une longueur de 50 mètres, ainsi que leurs accessoires.

ENEDIS souhaite que cette convention de servitude soit régularisée devant notaire.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER.

HABITAT 08 – Office Public de l’Habitat des Ardennes
22-24 avenue des Martyrs de la Résistance – CHARLEVILLE-MEZIERES

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 2 décembre 2024

Les membres du bureau du conseil d'administration d'HABITAT 08 – Office Public de l'Habitat des Ardennes, se sont réunis le **lundi 2 décembre deux mil vingt-quatre** à 9h00 au siège de l'organisme, sous la présidence de Madame Marie-José MOSER.

Outre Mme MOSER, étaient présents :

Madame Anne DUMAY	Vice-présidente
Monsieur Renaud AVERLY	Membre du bureau
Monsieur Pierre CORDIER	Membre du bureau
Monsieur Jean-Pierre LEROY	Membre du bureau
Monsieur Sylvain RICHEL	Membre du bureau
Monsieur Alain SARAZIN	Membre du bureau

Assistaient également à la séance :

Monsieur Hervé EUZEN	Directeur général
Madame Carole PAINSET	Directeur général adjoint

Par délégation du conseil d'administration, le bureau a été amené à délibérer sur les questions suivantes :

**BU.8 - CHARLEVILLE-MEZIERES - PROJET DE CONSTITUTION
D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT D'ENEDIS**

Par acte notarié des 4 et 29 octobre 1996, HABITAT 08 s'est rendu acquéreur d'un ensemble immobilier à Charleville-Mézières.

ENEDIS a sollicité HABITAT 08 afin d'obtenir, par le biais d'une convention, un droit de passage, la pose de coffrets et de plusieurs canalisations souterraines sur une longueur de 80 mètres, ainsi que leurs accessoires.

ENEDIS souhaite que cette convention de servitude soit régularisée devant notaire.

A l'unanimité, le bureau du conseil d'administration adopte les dispositions énoncées ci-dessus.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente du conseil d'administration,

Signé Marie-José MOSER

Marie-José MOSER.